

GARANTIE

Les produits Centurion bénéficie d'un an de garantie a partir du premier jour de l'achat ou a partir du premier jour de location. Cette garantie inconditionnelle couvre tous et n'importe quels problèmes, incluant main d'œuvre et pièces de rechange (sauf coût de transport) La batterie est aussi garantie pour un an. Toute autre réparation effectuée par une autre personne ou compagnie non autorisée, résultera d'une annulation de cette garantie. Nous mettons à votre disposition une extension à cette garantie qui permet de couvrir les problèmes qui pourraient arriver après la première année. Ce plan est d'un coût minimum, couvre toutes les pièces de rechange et facilite le service de réparation. Cette garantie est effective dans tout nos centres de service en Amérique du Nord et au travers de nos distributeurs autour du monde.